



HIVER 2023

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

LE MOT DU  
MAIRE

Cette année 2023 s'achève par une inflation toujours marquée, impactant malheureusement tous les secteurs de notre économie ; des conflits internationaux toujours d'actualité mais aussi des actes terroristes qui peuvent accentuer un sentiment d'insécurité.

Malgré ce, en ces périodes de fêtes nous avons tenu à apporter une touche joyeuse à la commune en installant des guirlandes à led avec une période d'éclairage limitée à 1 mois maximum.

Vous découvrirez dans cette lettre municipale d'hiver toutes les animations qui ont eu lieu sur notre commune mais aussi les travaux, les repas des CCAS auxquels ont pu participer nos aînés mais également le nouvel équipement de notre Police Municipale.

Il faudra aussi être attentifs à nos déchets car 2024 est un tournant décisif pour le tri des déchets ménagers. Nous comptons sur vous.

Je tiens par là-même à remercier les Adjoints, les Conseillers Municipaux ainsi que le personnel communal pour leur collaboration et leur contribution tout au long de cette année 2023.

Après ces quelques brèves considérations, je me permets de vous souhaiter à vous et à vos proches, tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2024, en vous rappelant la cérémonie des vœux à la population au Centre d'Accueil Municipal, le vendredi 5 janvier prochain à 18 heures 30.

Votre Maire, Jean-Marc MICHEL

## SOMMAIRE

Animations	p.2-3
Patrimoine	p.3
Culture	p.4-5
Travaux	p.6
Sports	p.6
CCAS	p.7
À vous la parole	p.7
La Police Municipale	p.8
Infos utiles et contacts	p.8



# ANIMATIONS



## 12 OCTOBRE 2023 : CONGRÈS DES MAIRES D'ARDÈCHE AUX VANS

C'est avec une grande fierté que notre commune a accueilli le 68<sup>e</sup> Congrès des Maires d'Ardèche. Nos installations Tennis-Boulodrome ont pu le permettre aisément. Près de 600 élus ardéchois étaient présents. Parmi les personnalités invitées on notait la présence du Ministre du Travail *Olivier DUSSOPT*, de *Sophie ELIZÉON*, Préfète de l'Ardèche, de *Patricia VALMA*, Sous-Préfète de LARGENTIÈRE, de *Mathieu DARNAUD*, Sénateur et 1<sup>er</sup> Vice-Président du Sénat, d'*Anne VENTALON*, Sénatrice de l'Ardèche, de *Brigitte BAULANT*, Suppléante de *Fabrice BRUN*, Député de l'Ardèche, d'*Olivier AMRANE*, Président du Département.

Ce Congrès organisé de concert par la Commune des Vans, l'Association des Maires d'Ardèche avec son Président, *Olivier PÉVÉRELLI* et ses services ainsi que le Dauphiné Libéré, a été un véritable succès.

Nous avons reçu les félicitations de tous pour notre implication.

Adossé à ce congrès, un salon de plus de 100 exposants jouxtant la salle de conférence. Nous y avons retrouvé les bureaux d'études et toutes les structures qui travaillent avec les collectivités de l'Ardèche.

Ce fut aussi un lieu de rencontres entre élus : « une grande machine à café » avançait le Maire du Teil, *Olivier PÉVÉRELLI*.

Les thèmes des conférences développés au cours de ce congrès étaient : la gestion des risques naturels avec divers intervenants (Etat, Département) et les agressions faites aux élus, thème porté par Madame la Préfète et le Président de l'Association des Maires d'Ardèche.

Face à ce succès hors du commun, je tiens à remercier tous les services de la commune qui ont travaillé sans relâche depuis plus d'un an ; les remercier aussi pour leur disponibilité et leur investissement dans le projet. Je le redis : nous pouvons être fiers.

Rendez-vous peut-être dans 10 ans pour un autre congrès.

Le Maire, Jean-Marc MICHEL

## CASTAGNADE

La dernière castagnade s'est déroulée le samedi 28 octobre sur la Place OLLIER comme à son habitude. Cet événement incontournable des festivités automnales a rencontré un vif succès.

Pour animer cette rencontre, La Peña nous a régalés une fois de plus avec ses airs populaires et entraînants !

Cette année, ce sont près de 150kg de châtaignes qui ont été rôties et partagées avec toutes les personnes présentes.

Nous en profitons pour remercier grandement ces bénévoles, élus et participants pour leur dynamisme et leur fidélité.

Et c'est déjà avec hâte que nous attendons ce rendez-vous gourmand et convivial l'année prochaine !



## MARCHÉ DE NOËL

Encore une belle édition pour cette dernière manifestation de l'année qui rassemble habitants et autres visiteurs ! Ce dimanche 17 décembre, **de nombreux artisans** proposant des produits de qualité, des **animations** qui ont fait briller les yeux des enfants et, bien sûr l'arrivée du **Père Noël en parapente** ont fait de cette journée une réussite. Nous en profitons pour **remercier les diverses associations** (l'Amicale Laïque Vanséenne, le Foyer du collège Léonce VIELJEUX, Barbule, ...) qui répondent présentes chaque année. Également tous les partenaires, forains et l'AEVA (Association des Acteurs Économiques Vanséens), qui continue de proposer des actions qui favorisent le développement de l'économie locale, avec une opération de shopping remboursé en cette fin d'année. Et bien sûr, vous tous qui avez participé à cet événement organisé par la Commune, sans doute l'un des plus attendus de l'année.

Cathy ESCHALIER, 1<sup>re</sup> Adjointe



### PROCHAIN RENDEZ-VOUS À VENIR

Le Vendredi 5 Janvier : Vœux du Maire à  
18h30 au Centre d'Accueil Municipal.



# PATRIMOINE

## CHASSAGNES : BÂTIR L'AVENIR EN PIERRES SÈCHES



La calade de la Charreyrassse a récemment fait l'objet d'un projet de restauration ambitieux soutenu par la Région AURA et le PNR des Monts d'Ardèche. La première phase de cette entreprise, confiée aux professionnels de NR Landscaping, a jeté les bases de cette transformation.

### Chantier participatif

La dernière session a été un chantier participatif qui s'est déroulé du samedi 21 au vendredi 27 octobre, réunissant des passionnés de patrimoine, des artisans de la pierre et des volontaires de tous horizons, encadrés par l'association Gens des Pierres. Ensemble, ils ont œuvré à redonner vie à la calade de Chassagnes, perpétuant un savoir-faire ancestral.

### Un patrimoine qui se construit ensemble

Ce chantier participatif n'est que le début d'une série d'initiatives visant à préserver notre patrimoine et à renforcer les liens qui nous unissent en tant que communauté. Nous vous donnerons prochainement d'autres informations pour connaître ces opportunités de participer à la préservation de notre héritage commun.

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire Déléguée de Chassagnes

Contact :

Musée des Vans

4 rue du Couvent - 07140 Les Vans

04 75 37 08 62

accueil-musee@les-vans.fr



Le Musée des Vans : une fin d'année riche en découvertes et préparations prometteuses

En cette fin d'année, **le Musée des Vans** a été le théâtre d'événements et de moments mémorables qui méritent d'être partagés avec toute la communauté vanséenne. Nous sommes ravis de présenter un aperçu des activités récentes qui ont animé le musée et d'informer sur les projets passionnants qui se préparent en coulisses.

## ■ FÊTE DE LA SCIENCE

Le 7 octobre dernier, le musée a ouvert ses portes à tous les amateurs de savoir lors de la Fête de la Science. Cette journée spéciale a été marquée par de **riches événements culturels** : visites guidées pour découvrir notre patrimoine, atelier animé par la géologue *Maryse AYMES*, diffusion du remarquable film **La Mine au bois d'argent** de *Philippe DONADILLE* et conférence passionnante des deux scientifiques *Nicolas MINVIELLE* et *Didier NECTOUX* qui ont généreusement partagé leurs connaissances avec le public. **Ces activités ont permis aux participants de plonger au cœur de la science, découvrant ainsi de nouveaux aspects du monde qui nous entoure.**

## ■ TRÉSORS SOUTERRAINS, HISTOIRE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE AUTOUR DES VANS

Cette année, le musée a proposé l'exposition temporaire Trésors Souterrains, explorant l'histoire passionnante de l'exploitation minière autour des Vans. Cette exposition a suscité un vif intérêt parmi les visiteurs, mettant en lumière **l'importante diversité géologique de notre région** ainsi que son patrimoine minier ancien et récent.

## ■ ENGAGEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

À la mi-novembre, le musée a eu le plaisir de recevoir la visite des classes élémentaires de *Michel DI VUOLO*, *Stéphane PAUMEL* et *Nicolas KWIATKOWSKI*. Ces visites éducatives ont permis aux élèves vanséens de découvrir de manière participative **l'univers fascinant des trésors souterrains** et de l'exploitation minière, ainsi que de **s'initier à l'art de l'orpaillage** auprès de chercheurs d'or venus spécialement pour l'occasion, *Olivier PIVA* et *Jean-Luc DEREGNAUCOURT*. Tous les enfants sont repartis avec les **paillettes d'or** qu'ils ont habilement prélevées dans des sédiments de rivière.

## PRÉPARATIFS POUR L'AVENIR

Le rideau va tomber sur l'exposition temporaire 2023, marquant le début d'une nouvelle phase pour le Musée des Vans. L'équipe du musée va à présent s'atteler au classement et au démontage de l'exposition, se lançant ensuite dans la préparation de l'exposition prévue pour mars 2024 : Musiques !

**Des origines de la musique à la scène des Vans** (titre provisoire), et de son programme culturel 2024 avec de nouveaux ateliers et des événements culturels et éducatifs réguliers.



## À VOS AGENDAS !

Nous vous invitons d'ores et déjà à marquer le **15 mars 2024** dans vos agendas.

C'est la date tant attendue de la **réouverture du Musée des Vans**, avec une nouvelle exposition passionnante et des activités enrichissantes pour tous.

*Ensemble, continuons à faire du Musée des Vans un lieu dynamique, éducatif et divertissant.*

*Merci aux visiteurs pour le soutien continu !*

## Musiques aux Vans

C'est avec une grande joie que nous rendons compte du cycle musical exceptionnel organisé en 2023 dans le cadre de Musiques aux Vans. **Six concerts ont enchanté nos oreilles tout au long de l'année** et nous tenons à partager les moments magiques des deux derniers concerts qui ont résonné à l'église en octobre et novembre.

La Commune des Vans propose

MUSIQUES  
Aux Vans

### ■ RÊVERIES MYSTIQUES AVEC MAGALI IMBERT, TAGHI AKHBARI ET ERWAN PICQUET

Le 20 octobre, Musiques aux Vans a eu l'honneur d'accueillir *Magali IMBERT, Taghi AKHBARI, Erwan PICQUET* et leur chœur de mélomanes du Pays des Vans, pour une soirée empreinte de sensibilité et de spiritualité. Ces artistes exceptionnels ont mis en lumière les poètes mystiques du Moyen Âge, *Rûmi le Persan et Hildegarde DE BINGEN*. **Leurs performances envoûtantes ont transporté le public à travers de riches sonorités, créant une expérience musicale profonde.**

### ■ DE VIVALDI À PIAZZOLLA : L'ORCHESTRE DE LUTETIA

Le 10 novembre, **l'église des Vans a vibré au son de l'orchestre** soigneusement composé pour le concert De Vivaldi à Piazzolla. Mettant en vedette les cordes et la trompette, *l'Orchestre de Lutetia* nous a offert un concert plein d'énergie, explorant un éventail de styles et d'émotions.

Nous exprimons **nos sincères remerciements** au Diocèse de Viviers, à la Paroisse St Pierre et Paul de Paiolive pour leur soutien précieux.

### ■ RECONDUCTION DU CYCLE MUSICAL EN 2024

Nous sommes ravis d'annoncer la reconduction de ce cycle musical en 2024. Une nouvelle année de **découvertes musicales exceptionnelles** est d'ores et déjà en préparation, pour que la magie des notes et la virtuosité des artistes continuent de résonner dans notre belle cité des Vans.

Opéra : Le Colibri : Point d'orgue de cette programmation, en plus des six concerts exquis qui nous attendent, nous avons le plaisir d'annoncer une expérience musicale exceptionnelle : **l'opéra Le Colibri de Gerardo DI GIUSTO est programmé aux Vans le jeudi 1<sup>er</sup> août 2024.**

## REJOIGNEZ L'AVENTURE MUSICALE !

Le public est invité à se joindre à cette aventure musicale extraordinaire.

*Le chœur participatif du Pays des Vans* ouvre ses portes à tous les passionnés de chant qui souhaitent faire partie de cette expérience unique. **Que vous soyez novice ou chanteur expérimenté, votre voix ajoutera une dimension spéciale à cet opéra merveilleux.**

Restez à l'affût des détails à venir et réservez dès maintenant votre place pour cette odysée musicale inoubliable !

Renseignement et inscription au 04 75 37 08 62 ou [accueil-musee@les-vans.fr](mailto:accueil-musee@les-vans.fr)





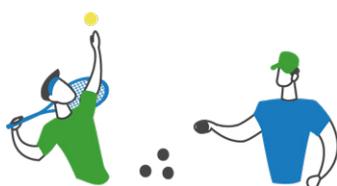
# TRAVAUX

- Un plateau traversant devrait être réalisé en début d'année 2024 sur l'avenue DUCLAUX MONTEIL afin de sécuriser l'entrée chez les Kinésithérapeutes nouvellement installés et de réduire la vitesse sur le secteur que nous contrôlons avec le radar pédagogique déjà en place.
- La généralisation de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h va se faire très prochainement sur la commune à l'exception du centre-bourg qui restera éclairé.
- Nous venons de commander le renforcement d'internet à l'école élémentaire de façon à mieux utiliser les outils informatiques mis à la disposition des élèves.
- Le toit du cinéma sera refait en début d'année compte tenu des fuites d'eau conséquentes constatées à l'intérieur ; nous réalisons actuellement les devis nécessaires pour passer commande.
- A la demande de la communauté de communes la quantité de points d'apport pour les ordures sera réduite : nous privilégierons les points complets (tri bouteilles composte OM cartons...)
- Au cours de l'année 2023 nous avons réalisé les travaux de voirie suivants :
  - Réfection de la Rue de la Picholine, du Chemin de la Cascade, du Chemin du Chareyrou, de la dernière partie du Chemin de l'Ermitage.
  - Nous avons également refait des murs de soutènement de voirie sur les Chemins du lavoir aux Armas, de l'Estrade au Pradal et de la Clairette.

Thierry CAPIOD, 2<sup>e</sup> Adjoint



# SPORTS



La commune a reçu le prix « **Terre de jeux 2024** » par le Comité Olympique de l'Ardèche au congrès des Maires du mois d'octobre. Cette récompense fait suite à l'action menée conjointement entre l'OMS et la commission du sport de la commune pour l'organisation des **premières olympiades** au mois de Mai avec les écoles et les associations sportives. Cet événement a été un **franc succès** et a conquis les participants et les organisateurs (écoles, OMS et commune). Pour 2024, la commission du sport et l'OMS travaillent ensemble pour l'organisation de manifestations mettant en avant **les jeux olympiques en France**.

Sébastien GADILHE, 4<sup>e</sup> Adjoint

# CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Le dimanche 26 novembre, s'est tenu le traditionnel repas des Séniors, offert par le C.C.A.S des Vans. Le centre d'accueil a accueilli plus de 130 convives et la quasi-totalité des élus municipaux.

Les invités ont pleinement apprécié le repas de fête, puis le spectacle de Bruno BONIFACE. Ses imitations, sketches et chansons ont beaucoup plu à l'assemblée, ainsi que les chansons mélodieuses d'Hugo YBANEZ qui ont clos cet après-midi festif et convivial.

Comme à l'accoutumée, les doyens de l'assemblée, Raymonde MONSARRAT (qui fêtera ses 100 ans en janvier), et Fernand ROUX (83 ans) ont reçu un beau bouquet de fleurs du Maire, Jean-Marc MICHEL, assisté de son adjointe, Cathy ESCHALIER et d'autres conseillers municipaux.

**Par ailleurs, le C.C.A.S offre un colis de l'amitié aux habitants de plus de 75 ans, n'ayant pas pu se déplacer pour le repas du 26 novembre dernier. L'inscription (en mairie) court jusqu'au 31 décembre.**

Cathy ESCHALIER, 1<sup>er</sup> Adjointe



## CCAS Naves

Ambiance déchaînée ce dimanche 3 décembre au centre d'accueil avec la chanteuse Mélodie Swing. Les 42 participants ont savouré le repas de fête puis tous ont dansé et swingué ! En espérant vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine ! Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2024.

Hubert THIBON, Maire Délégué de Naves



## CCAS Chassagnes

C'est le samedi 28 octobre à midi, au restaurant l'Auberge de Chanaleilles, que 43 personnes ont participé à ce déjeuner offert par le CCAS de Chassagnes. C'est toujours un plaisir de se retrouver pour partager ce repas de fin d'année. J'en profite pour vous souhaiter ici une bonne et joyeuse nouvelle année.

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire Déléguée de Chassagnes



## CCAS Brahic

Ce dimanche 3 décembre, 34 personnes ont partagé ce repas de fin d'année dans la salle communale de Brahic. L'ambiance était chaleureuse autour d'un très bon repas. Avec quelques jours d'avance, je vous souhaite une très bonne année 2024.

Marie-Jeanne LAPIERRE, Maire Déléguée de Brahic



# À VOUS LA PAROLE !

## Le mot de l'opposition

En cette fin d'année 2023, les élus d'opposition, vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024. Notre travail se poursuit au sein du conseil municipal par des approbations ou des critiques sur les différents sujets proposés par l'équipe municipale. Nous nous efforçons de faire des propositions qui nous paraissent pertinentes pour la bonne gestion de notre commune, mais elles sont rarement retenues comme par exemple :

- la délégation de service public pour le cinéma des Vans,
- les aménagements sur le terrain de l'ancien hôpital,
- la vente de biens communaux,
- la gestion des finances communales.

Ces orientations proposées, souvent bien éloignées des nôtres, nous contraignent à une abstention ou un vote contre, c'est le fonctionnement démocratique. Soyez persuadés que nous continuerons à travailler pour le bon fonctionnement des services publics communaux mis à votre disposition.

**Joyeuses fêtes de fin d'année.**

Le groupe d'opposition

Paulette CARÉMIAUX, Arnaud FROMENT, Jean-Paul MANIFACIER

## LA POLICE MUNICIPALE

Afin d'assurer au mieux ses pouvoirs de police, le Maire est tenu de mettre en œuvre les moyens normatifs et matériels.

Il a donc été nécessaire d'équiper la police municipale d'un **véhicule adapté** pour effectuer ses missions quotidiennes et pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Actuellement, un dossier d'équipements spécifiques pour ce service est à l'étude.

Sous l'autorité et la responsabilité du Maire, les agents de police municipale **font respecter les arrêtés municipaux et appliquent ses pouvoirs de police spéciale** sur la commune des Vans et les communes associées (Naves, Brahic et Chassagnes).

Leurs nombreuses missions ont été largement évoquées dans la lettre municipale n°10 de l'été dernier.

La police municipale permet de répondre immédiatement aux besoins quotidiens de sécurité de la population par sa présence, son dialogue, son aide ou son assistance ainsi que par les contacts avec les partenaires locaux et la gendarmerie nationale.

le Maire, Jean-Marc MICHEL



### MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – [contact@les-vans.fr](mailto:contact@les-vans.fr)

[www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr)

 &  : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple  
07140 Les Vans

### MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h

Permanence supplémentaire  
(sans secrétariat)

le mardi de 15h à 17h

04 75 37 23 19

### MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30

04 75 94 98 04

### MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h

04 75 94 98 05

# INFOS UTILES



## ACCÈS DÉCHETTERIES

Depuis le mois de septembre, le SICTOBA a mis en place un contrôle d'accès sur ses déchetteries et aires de dépôt des déchets verts. Particuliers et professionnels devront ainsi présenter un QR code (format numérique ou papier) aux agents à l'entrée des sites. La présentation de ce QR code deviendra obligatoire à partir du 2 janvier 2024.



Pour ce faire, les usagers doivent créer leur compte via une inscription sur le site du SICTOBA. Plusieurs possibilités :

Rendez-vous sur [www.sictoba.usager.symetri.fr/connexion](http://www.sictoba.usager.symetri.fr/connexion)

OU Flashez ce QR code qui vous redirigera vers le lien d'inscription.

Les personnes éloignées du numérique ont évidemment la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier (disponible en mairie). Le SICTOBA précise néanmoins qu'il encourage les personnes à s'inscrire de manière numérique pour plus de praticité.

À noter que ce contrôle d'accès n'entraîne aucune limitation de passages pour les particuliers. Quant aux professionnels, les volumes acceptés passeront de 2m<sup>3</sup> à 4m<sup>3</sup> par jour.

## LOI ANTI GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À partir de janvier 2024 et conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri à la source des biodéchets sera généralisé et obligatoire. Et ce, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Pour rappel, les biodéchets représentent encore un tiers de nos déchets ménagers au niveau national et c'est d'ailleurs prouvé par la dernière campagne de caractérisation des

ordures ménagères (MODECOM) réalisée par le SICTOBA en hiver 2022 et été 2023 puisque la poubelle grise contenait 43% de biodéchets à l'échelle de notre territoire. Outre les erreurs de tri, il est urgent de se saisir des enjeux autour de la réduction et de la valorisation des biodéchets qui sont à la fois d'ordre environnemental et d'ordre économique. En effet, les erreurs de tri représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

# UN PEU DE LÉGÈRETÉ

*Décembre a ce je ne sais quoi que les autres mois n'ont pas.  
Magique et féérique, il est de ce temps où petits et grands partagent la même envie : RÊVER.*

Nicolas BROCHE, Conseiller Municipal